

Formulaire d'inscription de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS

- Le présent formulaire doit être rempli par chaque utilisateur du portail du Programme d'intervention rapide+ auprès des victimes (PIRV+) pour les organismes de prestation de services (OPS) et par sa directrice générale ou son directeur général (ou une personne désignée par la directrice générale ou le directeur général comme représentant autorisé aux fins de cette procédure d'inscription de l'utilisateur).
 - Les utilisateurs du portail du PIRV+ pour les OPS doivent uniquement remplir la partie 1 et signer l'attestation de la partie 4.
 - Les directrices générales ou directeurs généraux (ou leurs représentants autorisés) doivent remplir les parties 2 et 3 du présent formulaire.
- Remplissez tous les champs tel qu'indiqué. Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque. Indiquez « Sans objet » ou « S.O. » dans le champ si celui-ci n'est pas pertinent.
- Veillez retourner les formulaires **dûment remplis, signés et numérisés** à l'administration du PIRV+ du MDESC à l'adresse courriel suivante : VQRP@ontario.ca.

Partie 1 : utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS

Renseignements sur l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS – doit être rempli par l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS.

Nom de famille*	Prénom*	Initiale du deuxième prénom
Titre du poste*		

Adresse de l'entreprise

Numéro d'unité	Numéro de voirie*	Nom de la rue*	Case postale
Ville/village*		Province*	Code postal*

Numéro de téléphone de l'entreprise*	Poste	Adresse courriel de l'entreprise*
--------------------------------------	-------	-----------------------------------

Partie 2 : Renseignements sur la directrice générale ou le directeur générale (ou son remplaçant)

Cette section doit être remplie **uniquement** par la directrice générale ou le directeur général (ou la personne désignée par la directrice générale ou le directeur général comme remplaçant). Indiquez le nom de l'organisme et son adresse de l'entreprise uniquement s'ils diffèrent de ceux de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS fournis dans la partie 1. Tous les autres champs obligatoires doivent être remplis.

Rôle d'autorité (sélectionnez une option) :

Directrice générale ou directeur général Autre (veuillez préciser le titre de poste) :

Nom de famille*	Prénom*	Initiale du deuxième prénom
-----------------	---------	-----------------------------

Numéro de téléphone de l'entreprise*	Adresse courriel de l'entreprise*
--------------------------------------	-----------------------------------

Nom de l'organisme*

Adresse identique à celle de l'utilisateur (si cette case est cochée, les autres champs de l'adresse ne sont pas obligatoires).

Adresse de l'entreprise

Numéro d'unité	Numéro de voirie	Nom de la rue	Case postale
Ville/village		Province	Code postal

Partie 3 : Autorisation de l'utilisateur

Cette section doit être remplie **uniquement** par la directrice générale ou le directeur général (ou son remplaçant).

Motif de la modification (s'il y a lieu) :

Type de demande (sélectionnez une option)

Nouvelle demande

Modification

Résiliation

Je reconnais que le MDESC est le propriétaire du portail du PIRV+ et des données du programme soumises par l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS. Je comprends également que le MDESC donne accès au portail à l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS pour faciliter la collecte, l'utilisation et la modification des renseignements personnels pour la mise en œuvre du programme. Je reconnais que mon organisme a la responsabilité de protéger les données du programme de tout accès non autorisé ou de toute divulgation de celles-ci, et de faire en sorte que l'accès au portail soit limité à l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS.

Je m'engage à fournir à l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS une formation sur la protection de la vie privée concernant la collecte, l'utilisation et la modification des renseignements personnels et de nature délicate, conformément aux lois applicables et aux politiques de l'organisme.

Je confirme avoir examiné les pièces d'identité de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS ainsi que le présent formulaire. J'autorise l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS susmentionné à utiliser ce portail conformément aux dispositions ci-dessous, telles que modifiées de temps à autre conformément à la partie 4 de la présente entente. Si je suis informé(e) ou si j'ai connaissance d'un événement mentionné au paragraphe 1 de la partie 4 de la présente entente, j'en informerai l'administrateur des systèmes du PIRV+ du MDESC par courriel à l'adresse VQRP@ontario.ca.

Nom*

Signature*

Date* (aaaa/mm/jj)

Partie 4 : Utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS – entente

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires m'accorde (à moi, l'utilisateur) l'accès au portail du PIRV+ pour les OPS. Je comprends que je n'utiliserai mes identifiants de connexion et le portail du PIRV+ pour les OPS que conformément aux conditions générales énoncées ci-dessous et, le cas échéant, dans l'entente de paiement de transfert de l'OPS et dans toute autre politique, norme et/ou ligne directrice émise par le MDESC à l'intention des OPS concernant le PIRV+.

1. Définitions

« Utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS » désigne un membre du personnel de l'OPS qui est ou sera inscrit pour accéder au portail du PIRV+ pour les OPS.

« Entente de paiement de transfert » désigne le contrat de service par lequel le MDESC accorde un financement à l'OPS pour le PIRV+.

2. Inscription et délivrance des identifiants de connexion

- i) J'atteste que les renseignements que j'ai soumis au MDESC en rapport avec l'accès au portail du PIRV+ pour les OPS sont valides, complets et exacts.
- ii) J'atteste avoir reçu une formation sur la protection de la vie privée concernant mon utilisation du portail, notamment sur mes obligations en vertu de la loi applicable et de la politique de l'OPS.

3. Protection des identifiants de connexion et des renseignements du PIRV+

- i) Je ne partagerai mes identifiants de connexion avec personne et je prendrai toutes les mesures qu'il est raisonnable de prendre pour empêcher leur perte, leur divulgation, leur modification et leur utilisation non autorisée;
- ii) Je prendrai toutes les mesures qu'il est raisonnable de prendre pour contrôler l'accès aux ordinateurs ou aux appareils utilisés avec mes identifiants de connexion;
- iii) Je prendrai toutes les mesures qu'il est raisonnable de prendre pour protéger la confidentialité des renseignements consultés par l'entremise du portail du PIRV+ pour les OPS.

4. Utilisation et confiance

- i) Je n'accéderai au portail du PIRV+ pour les OPS qu'aux fins du programme des OPS du PIRV+;
- ii) Je comprends que toute utilisation du portail du PIRV+ pour les OPS à d'autres fins que celles qui sont approuvées par le MDESC constitue un manquement à mon obligation de respecter l'utilisation dudit portail et que, par conséquent, je pourrais être tenu(e) responsable de toute perte subie par le MDESC, par une personne ou par une entité en raison d'un tel manquement.

5. Obligation de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS de fournir un avis

- i) J'aviserai immédiatement l'administrateur du système du PIRV+ du MDESC par courriel à VQRP@ontario.ca si j'ai des raisons de croire ou de soupçonner que mes identifiants de connexion ou le portail du PIRV+ pour les OPS sont ou pourraient être compromis;
- ii) J'informerai sans délai l'administrateur du système du PIRV+ du MDESC par courriel à VQRP@ontario.ca si l'un des renseignements contenus dans ma partie 1 a changé ou devient incomplet ou inexact;
- iii) J'informerai sans délai ma directrice générale ou mon directeur général (ou son représentant autorisé) si les renseignements d'identification mentionnés dans la présente entente ont changé ou deviennent inexacts.

6. Révocation par le MDESC de l'accès de l'utilisateur au portail du PIRV+ pour les OPS

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires peut, à son gré, révoquer mon accès au portail du PIRV+ pour les OPS en tout temps et pour quelque raison que ce soit, y compris s'il existe des raisons de croire ou de soupçonner que :

- (i) Les identifiants de connexion de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS sont ou pourraient être compromis ou considérés comme non sécurisés;
- (ii) L'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS a fait une fausse déclaration ou une omission importante dans la présente entente;
- (iii) Les renseignements fournis pour l'inscription ont changé et aucune notification appropriée n'a été faite;
- (iv) La relation entre l'OPS et le MDESC ou entre l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS et

l'OPS a été modifiée ou résiliée; ou

- (v) L'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS n'a pas respecté ses obligations telles que décrites dans la présente entente ou, le cas échéant, dans l'entente de paiement par transfert de son organisme.

7. Avertissement et responsabilité

Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario, ses ministres, agents, personnes nommées et employés, y compris les employés du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, déclinent toute responsabilité de quelque nature que ce soit pour toute perte, blessure, indemnité, dommages ou autre réclamation ou obligation de quelque nature que ce soit découlant d'un délit, d'un contrat ou de tout autre motif :

- (i) En cas de manquement du MDESC ou de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS aux obligations stipulées dans la présente entente ou dans leur entente de paiement de transfert, ou en cas de mauvaise utilisation du portail du PIRV+ pour les OPS ou des identifiants de connexion de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS en vertu de l'entente, y compris toute utilisation à des fins autres que celles qui sont décrites dans la partie 3 du formulaire de demande/modification de l'inscription de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS;
- (ii) En ce qui concerne la délivrance ou l'utilisation autorisée des identifiants de connexion de l'utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS ou de l'accès au portail du PIRV+ pour les OPS ou la foi qui leur est accordée.

Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario, ses ministres, agents, personnes nommées et employés, y compris les employés du MDESC, seront indemnisés de toute perte, dommage, coût ou responsabilité encouru par le MDESC en raison du non-respect par un utilisateur du portail du PIRV+ pour les OPS des obligations énoncées dans la présente entente ou de toute mauvaise utilisation, faite délibérément ou par négligence, du portail du PIRV+ pour les OPS du MDESC ou des identifiants de connexion en vertu de la présente entente.

La présente section restera en vigueur après la résiliation ou l'expiration de la présente entente.

8. Loi habilitante

L'entente et les droits, obligations et relations des Parties seront régis par et interprétés conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales applicables du Canada. Toute action ou procédure découlant de la présente entente sera portée devant les tribunaux de l'Ontario qui auront une compétence exclusive en la matière.

9. Notification

Si la présente entente prévoit la fourniture d'un avis ou une notification par l'une ou l'autre des parties, sauf indication contraire, cet avis doit être transmis par courriel à VQRP@ontario.ca. L'avis est réputé avoir été reçu le premier jour ouvrable qui suit la date de son envoi. Les parties doivent utiliser les coordonnées contenues dans la présente entente pour fournir un avis.

J'ai lu, compris et accepté ce qui précède (doit être signé en présence d'un témoin).

Utilisateur du Portail du PIRV+ pour les OPS Signature *	Date* (aaaa/mm/jj)
Signature du témoin*	Date* (aaaa/mm/jj)
Nom du témoin (en lettres moulées)	
